



ASSEMBLEE GENERALE 2008 6 février 2009

L'association Rance-Environnement a tenu son Assemblée Générale statutaire au titre de l'exercice 2008 le vendredi 6 février 2009 à Pleudihen sur Rance, à 20h30 sous la présidence de Madame Germaine GUILLOU.

L'assemblée générale a été précédée par une réflexion/débat proposée par l'association sur les différentes perspectives de l'avenir de la Rance maritime.

Pour permettre aux participants d'appréhender les démarches et orientations en cours : le Livre Blanc, Natura 2000, la Charte des Espaces côtiers bretons et le projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude, quatre exposés les ont présentées avec le support de diapositives et de photos. Le débat qui s'est engagé ensuite, a permis de mieux cerner les enjeux et de prendre conscience de l'urgence d'agir.

Ensuite, l'assemblée générale s'est tenue conformément aux statuts, avec rapport financier, rapport moral et bilan d'activités.

Près de quatre vingt personnes, adhérents/non adhérents, ont participé pour tout ou partie à cette soirée.

Quorum :

- Nombre d'adhérents fin 2008 : 96
- Adhérents présents : 31
- Pouvoirs : 24
- Adhérents présents ou représentés : 55

Le quorum du quart des membres, soit 24 est largement atteint. L'assemblée peut délibérer.

Rapport moral et bilan d'activités

En préambule à l'exposé du rapport moral et du bilan d'activités, Madame La Présidente rend hommage à Mr Jean Claude Poirier décédé au mois de mai et dont l'engagement actif au sein de l'association depuis ses débuts s'est manifesté par la volonté de toujours aller de l'avant et de ne retenir que les aspects positifs des événements.

Le Livre Blanc :

L'année 2008 est l'année du Livre Blanc. (1)

Avec le Livre Blanc, c'est la question de **l'avenir de l'estuaire de la Rance face à son artificialisation par l'usine marémotrice, qui est posée.**

Il appartient aujourd'hui aux instances décisionnelles de s'approprier cette question et de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires.

En partenariat avec la FAUR, l'association Rance-Environnement s'est efforcée tout au long de l'année, d'œuvrer dans ce sens.

Le Livre Blanc a été publié officiellement au mois de mars 2008 et a été récompensé par un trophée départemental de la Fondation de France, le 6 mai.

En février, il avait été présenté en avant-première, à Mr Charles Josselin, président de COEUR.

Au mois d'avril, il a été adressé aux 24 maires de l'estuaire.

Le 13 mai, il est présenté à Mr Cyrille Périer, directeur EDF.

Le 16 mai, il est présenté dans les locaux de la mairie de La Ville es Nonais aux représentants de 6 mairies.

Le 3 juin, il est présenté en Assemblée Générale de COEUR, le 10 juin à la DIREN.

Une rencontre est organisée avec Mme Moriceau, Vice-Présidente déléguée à la mer du Conseil Régional, le 25 juin.

Et le 4 décembre, Mr Henri Thébault présente la méthode de concertation qu'il a utilisée pour animer les groupes de travail, au Colloque Bretagne Environnement.

Dans le domaine de l'environnement, les instances territoriales affichent de plus en plus une demande de concertation et de participation des acteurs concernés. Qu'il s'agisse de Natura 2000, de la Charte des Espaces Côtiers ou du PNR (présentés en première partie de l'Assemblée Générale), la consultation et la participation de tous les acteurs concernés sont prévues de façon plus ou moins codifiée, soit dans l'élaboration des objectifs, soit dans la rédaction des chartes.

Les associations se doivent d'y répondre, et notre association en a fait un axe prioritaire cette année. Elle s'est informée sur les différents projets en cours (les présentations faites en première partie en sont la concrétisation) pour pouvoir, le cas échéant et le moment venu, partager avec ces instances, les objectifs et les conclusions du Livre Blanc.

C'est ainsi que :

- l'association devrait participer au comité de pilotage (COFIL) de Natura 2000 : ce fut l'objet d'un échange avec la DIREN en juin.

- l'association a répondu favorablement au Conseil Régional pour signer la Charte des Espaces Côtiers : cette signature ayant valeur d'engagements mutuels.
- l'association se mobilise pour porter, en tant que membre du collège des usagers de COEUR, les objectifs du Livre Blanc dans le futur PNR.

A ce stade du travail entrepris, l'association reste toutefois à l'écoute et ouverte à toutes les initiatives qui permettraient de répondre aux préoccupations et urgences exprimées par les habitants de l'estuaire de la Rance dans le Livre Blanc.

(1) Résultat d'une concertation de près de 200 personnes, le Livre Blanc établit, sans ambiguïté possible, une vision d'avenir essentiellement liée à l'identité maritime de l'estuaire, la volonté d'en reconquérir durablement les usages malgré son artificialisation par l'usine marémotrice, et deux urgences fortes : l'extraction des vases et sédiments excédentaires et la qualité de l'eau.

Autres actions :

Au-delà du Livre Blanc, d'autres actions, plus concrètes et plus ou moins ponctuelles, ont été menées au nom de l'association.

1. Le bulletin d'information : « Au fil de la Rance »

Trois parutions du bulletin « Au fil de la Rance », janvier, mai et septembre 2008.

Avec la parution du numéro du mois de mai, la mise en page a été renouvelée et modernisée grâce aux offres de service gracieux de Mr Jean Pierre Minoux, nouvel adhérent.

2. La remontée du niveau de la marée en Rance maritime :

Le groupe de travail créé en 2007 et animé par F.Lang de l'association COEUR s'est réuni quatre fois, les 11 février, 4 mars, 25 mars et 7 août.

L'objectif est d'obtenir qu'à terme les marées ne soient plus bloquées à la côte +12m, comme c'est le cas depuis 1995.

Cette année, EDF en concertation avec le groupe de travail a accepté de programmer une marée supérieure à 12 m le 19 septembre 2008, répétition de la marée de 12m50 du 31 août 2007.

L'association œuvre donc au rétablissement de marées régulières supérieures à 12m.

3. La question de l'eau :

Il a été beaucoup question de l'eau cette année.

Les informations sur le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) ont été communiquées dans le numéro de septembre de « Au fil de la Rance ».

Sven Auffret, au CA de l'association, a suivi ce dossier de près en relation avec Eau & Rivières de Bretagne et l'Agence de Bassin.

L'association a donc participé à la consultation du public organisée par l'Agence de bassin en incitant fortement à répondre individuellement au questionnaire adressé à tous les français. Un choix malheureux de distribution (avec les prospectus publicitaires) n'a pas permis la large consultation escomptée.

Localement, le SDAGE se décline en SAGE ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux : il s'agit du SAGE Rance Frémur et Baie de Baussais.

Sollicitée par COEUR, l'association participe à deux programmes d'action en cours de lancement dans le cadre de ce SAGE sur la masse d'eau Rance Aval : « Breizh Bocage » et « Jardiner au naturel ».

La qualité de l'eau est la seconde priorité du Livre Blanc.

C'est un vaste sujet et une réelle préoccupation qui nécessitent un travail de longue haleine : appel est lancé à tous ceux susceptibles de s'y intéresser et d'investir temps et compétence.

4. Dans le sillage du réseau Cohérence :

Le Baromètre du développement durable est une opération lancée par le réseau Cohérence, à l'échelon de la Bretagne, pour inciter près de 1200 communes à se situer et à évaluer leur prise en compte et leur mise en œuvre du développement durable et solidaire.

Souhaitant promouvoir et favoriser le dialogue local sur le thème du développement durable et solidaire, sur la base d'un questionnaire élaboré à cet effet et commun à tous, l'association a fait le choix de relayer cette opération sur les trois communes que sont La Vicomté sur Rance, Pleudihen sur Rance et Saint Hélien.

Le courrier du 2 juillet 2008 ainsi que divers rappels sont restés sans effet.

5. OGM :

Le 7 avril, après un débat animé sur les OGM, le conseil d'administration de l'association décide au vote (6 pour et 3 contre) de faire parvenir, avant le vote à l'Assemblée Nationale, un courrier à Mrs les députés René Couanau et Jean Gaubert afin de les sensibiliser à nos préoccupations.

Rappelons aussi diverses participations à :

- une enquête publique départementale sur l'élimination des déchets ménagers
- une enquête publique sur l'extension d'un élevage de porcs à St Pern
- l'assemblée générale constitutive du CDVA 22 (conseil départemental de la vie associative des Côtes d'Armor), le 17 juin 2008.
- une réunion d'information sur le projet de golf à Aucaleuc
- aux activités de l'antenne Surfrider de St Malo, association de protection du littoral en Europe
- un groupe de travail sur la sécurité de la navigation en Rance organisé par la FAUR
- au Forum des Associations de Dinan, les 6 et 7 septembre
- à une réunion de concertation entre associations sur le projet viaduc sur la Rance

Et sur la commune de Pleudihen :

- un projet de nettoyage de la plage de la Ville Ger avec les écoles de la commune, courant hiver/printemps 2009, dans un souci de sensibilisation des enfants aux questions environnementales.
- un suivi du dossier du haras de « La petite touche ».
- une grande inquiétude : le développement de la salicorne sur l'estran de la Ville Ger et la Plaine de Mordreuc entraînant l'apparition des herbus.

Rapport financier

| | Recettes en € | Dépenses en € |
|--|----------------|----------------|
| Report AG 2007 | 623,08 | |
| Cotisations adhérents | 860 | |
| Intérêts financiers | 50,08 | |
| Fondation de France 2007/2008 | 1798,59 | |
| | | |
| Assurances MAIF | | 170,01 |
| Adhésion Cohérence | | 45 |
| Adhésion Eaux et Rivières | | 72 |
| Adhésion FAUR | | 50 |
| Forum des Associations Dinan | | 20 |
| Location sono JF Pépin | | 80 |
| Frais obsèques OF | | 102,14 |
| Expédition courrier enveloppes/timbres/étiquettes | | 243,09 |
| Imprimerie/reprographie Dinan | | 804,11 |
| Pot de l'amitié | | 23,69 |
| | | |
| | 3331,75 | 1610,04 |

Report AG 2008: 1721,71 €.

A la suite de ces deux rapports, la parole est donnée aux membres de l'association présents.

Puis, aux questions :

« approuvez-vous le rapport moral et le bilan d'activités 2008 ? »

« approuvez-vous le rapport financier 2008 ? »

« approuvez-vous les orientations proposées ? »

C'est à l'unanimité que les membres présents et représentés ont répondu **oui**.

Aucune voix contre.

Aucune abstention.

Enfin, il est procédé à l'élection de nouveaux membres au Conseil d'administration :

Après un rappel par la Présidente des modalités de travail du conseil d'administration de l'association et la présentation de chacun des candidats,

ont été élus à l'unanimité :

Trois personnes déjà impliquées dans le travail du conseil d'administration

- Sven Auffret
- Jean-Louis Penot
- Christiane Terrière

Et deux nouveaux membres :

- Yann Hugues
- Jean-Claude Richard

Nouvelle composition du conseil d'administration de Rance-Environnement :

Germaine Guillou, Présidente

Sven Auffret

Jean-Pierre Binand

Mary-louis Blanchard

Nicole Bougeard

Marie Briand

Michel Coquart

Yann Hugues

Jean Louis Penot

Jean-claude Richard

Didier Simonot

Christiane Terrière.

Maurice Etienne a quitté le conseil d'administration en début d'année pour raisons personnelles.

Date :
26 février 2009

Signature : La Présidente
G. Guillou

La Trésorière
M. Briand